Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence HAA

Histoire de l’art et archéologie

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-HAA-EP1** • Durée : **2 heures 30** • Coefficient : **3,0**
indicatif, selon les données de la demande

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la mission et du cadre d’intervention** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technique, choix des supports et calculs** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation de l’intervention et traçabilité** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention, sécurité et conduite à tenir** (2 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licencehaa.fr/assets/annales/licence-haa/C8 - Action en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle/2026/Licence Histoire de l'Art et Archéologie - C8 - Action en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la mission et du cadre d’intervention

Le Musée municipal des Rives prépare une exposition temporaire d’objets des collections dans une vitrine sécurisée. Comme assistant de régie, le candidat analyse sa mission, identifie les contraintes et distingue les actions relevant de son rôle des décisions à soumettre à la régisseuse.

Question 1.1. Reformulez l’objectif de la mission et indiquez quatre contraintes à prendre en compte, classées dans au moins deux catégories parmi la conservation des objets, l’accueil du public, l’organisation du travail, la sécurité et l’accessibilité.

Objectif : préparer la présentation sécurisée des objets dans la vitrine, en préservant leur état, en facilitant leur lecture par le public et en organisant le travail sous la responsabilité de la régisseuse.

- **Conservation :** vérifier l’état des objets avant toute manipulation et ne pas déplacer un objet dont l’état est incertain.
- **Accueil du public :** maintenir un parcours lisible et un passage dégagé.
- **Organisation :** respecter l’ordre des opérations et obtenir la validation du dispositif avant l’installation des objets.
- **Sécurité :** baliser la zone et manutentionner le plateau à deux si nécessaire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Présenter les objets sans restauration, en préservant leur état et en assurant la lisibilité, la sécurité et une organisation validée par la régisseuse.

Question 1.2. Pour chacune des trois situations, indiquez l’action appropriée et précisez si la validation de la régisseuse est nécessaire : déplacement d’un objet dont la fiche signale une fissure, modification de la hauteur d’un support pour améliorer la visibilité, constat de condensation à l’intérieur de la vitrine.

Les anomalies et les modifications du dispositif doivent être signalées à la régisseuse ; l’assistant n’agit pas seul sur les objets ni sur leur présentation.

Situation	Action	Validation de la régisseuse
Fissure signalée sur la fiche	Suspendre le déplacement et demander ses consignes.	Oui, avant toute manipulation.
Hauteur du support à modifier	Proposer l’ajustement et attendre l’accord avant de le réaliser.	Oui, le dispositif doit être validé.
Condensation dans la vitrine	Ne pas installer ou laisser les objets dans une situation à risque ; alerter immédiatement.	Oui, pour décider de la suite.

En cas de condensation, ne pas déplacer les objets de sa propre initiative.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fissure : suspendre le déplacement. Support : obtenir l’accord. Condensation : ne pas exposer les objets et alerter immédiatement.

Question 1.3. **Rédigez un bref message professionnel à la régisseuse signalant que la livraison des supports est annoncée à 10 h 30 alors que le montage de la vitrine est prévu à 10 h. Exposez le fait, son incidence et une proposition d'action sans prendre une décision qui ne relève pas de votre responsabilité.**

Objet : Décalage de livraison des supports

Bonjour,

La livraison des supports est annoncée à 10 h 30, alors que le montage de la vitrine est prévu à 10 h. Ce décalage risque de retarder la pose de la protection et l'installation des supports. Pourriez-vous vérifier si une livraison plus tôt est possible ou m'indiquer si le planning doit être réorganisé ? Je n'engage aucune modification avant votre validation.

Cordialement,
L'assistant de régie

✓ RÉPONSE À RETENIR

Signaler le retard prévisible et son incidence, puis demander à la régisseuse de valider une livraison anticipée ou un ajustement du planning.

2. Étude technique, choix des supports et calculs

L'étude porte sur l'aménagement d'une vitrine accueillant un petit outil métallique et un carnet relié, avec un plateau et deux supports de dimensions précisées. Le candidat exploite les données techniques pour calculer des surfaces et des coûts, puis recommander un matériau en distinguant sa proposition de la décision de la régisseuse.

Question 2.1. Calculez en mètres carrés la surface utile du plateau, la surface occupée par les deux supports et la surface restante pour la circulation visuelle et les cartels. Présentez les conversions et les étapes du calcul.

Conversions : 1 080 mm = 1,08 m et 480 mm = 0,48 m. Surface du plateau : 1,08 × 0,48 = 0,5184 m². Pour les supports, 180 mm = 0,18 m, 120 mm = 0,12 m, 240 mm = 0,24 m et 160 mm = 0,16 m. Leur surface totale vaut (0,18 × 0,12) + (0,24 × 0,16) = 0,06 m². Surface restante : 0,5184 − 0,06 = 0,4584 m². Les surfaces finales sont arrondies au centième de mètre carré.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Plateau : 0,52 m² ; supports : 0,06 m² ; surface restante : 0,46 m².

Question 2.2. Pour une feuille de matériau de protection de 1 200 × 1 000 mm et un rectangle de 1 080 × 480 mm à découper pour le plateau, calculez la surface de la feuille, la surface prélevée, le taux de chute en pourcentage et le coût au prorata d'un prix de 18,00 € par feuille. Indiquez si la découpe peut être réalisée dans une seule feuille.

Surface de la feuille : 1,20 × 1,00 = 1,20 m². Surface prélevée : 1,08 × 0,48 = 0,5184 m². La chute est de 1,20 − 0,5184 = 0,6816 m², soit (0,6816 ÷ 1,20) × 100 = 56,8 % de la feuille.

Le coût au prorata correspond à 18,00 × (0,5184 ÷ 1,20) = 7,776 €, arrondi à 7,78 €. La découpe tient dans une feuille : 1 080 mm est inférieur à 1 200 mm et 480 mm à 1 000 mm.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Feuille : 1,20 m² ; prélèvement : 0,52 m² ; chute : 56,8 % ; coût au prorata : 7,78 €. Découpe possible dans une feuille.

Question 2.3. À l'aide du DT 2, comparez les deux matériaux proposés pour le contact indirect avec les objets. Retenez une solution pour les supports, justifiez votre choix par deux critères techniques ou de conservation, calculez le coût des deux supports avec les prix unitaires fournis et distinguez votre recommandation de la décision finale, qui appartient à la régisseuse.

Matériau	Caractéristiques et usage	Prix
Carton neutre, 2 mm	Rigide, lisse, non abrasif ; âme des supports. Barrière adaptée si le contact direct n'est pas validé.	6,40 € la plaque de 500 × 700 mm
Mousse de polyéthylène, 5 mm	Légère, découpable ; calage discret des objets. Découpe sur poste protégé.	4,80 € la plaque de 300 × 500 mm

Je recommande le carton pour les supports : sa rigidité et sa surface lisse non abrasive conviennent à leur fonction. Les deux supports totalisent 60 000 mm², contre 350 000 mm² pour une plaque de carton : une plaque suffit et coûte 6,40 €. La régisseuse doit valider le matériau et son emploi ; cette recommandation ne remplace pas sa décision.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Recommandation : carton neutre de 2 mm. Une plaque suffit pour les deux supports : 6,40 €. Validation de la régisseuse requise.

3. Préparation de l’intervention et traçabilité

Le montage est prévu entre 9 h et 12 h avec deux agents, selon un ordre d’opérations et des durées estimées par personne. Le candidat prépare les tâches, estime la charge de travail et complète les documents de suivi en distinguant les informations connues de celles à vérifier pendant l’intervention.

Question 3.1. Complétez le tableau du DR 1 pour chaque tâche en indiquant un responsable ou un acteur à consulter, le matériel à préparer et le point de contrôle ou la trace à consigner. N’attribuez pas à l’assistant de régie une décision de restauration, de déplacement d’objet fragile ou de validation du dispositif de présentation.

Les agents exécutent les tâches selon l’ordre du DT 3, avec les EPI prescrits et un passage public dégagé. La régisseuse valide le dispositif et autorise le mouvement. Toute anomalie ou tout état incertain impose l’arrêt de la préparation du déplacement et une alerte.

Tâche	Acteur responsable ou à consulter	Matériel à préparer	Point de contrôle ou trace
Balisage et préparation	Deux agents	Balisage, matériel prévu, EPI prescrits	Zone isolée, passage public dégagé
Contrôle de la vitrine vide	Agents, régisseuse si anomalie	Matériel de nettoyage autorisé	État, absence de dommage et de condensation
Pose de la protection et installation des supports	Deux agents	Protection, supports, outils sur poste protégé, chariot si nécessaire	Pose contrôlée, manutention sécurisée
Validation avant installation des objets	Régisseuse : validation requise	Dispositif installé, documents de suivi	Accord consigné avant le mouvement
Mouvement et installation des objets	Agents après autorisation, régisseuse consultée	Chariot adapté si nécessaire, fiche de mouvement	État vérifié, emplacement confirmé, mouvement tracé
Contrôle final et rangement	Agents, régisseuse pour validation	Fiche de mouvement, matériel de rangement	Présentation contrôlée, fiche renseignée, zone libérée

Ne pas déplacer un objet fragile ou présentant une anomalie sans consigne de la régisseuse.

DR 1 complété : acteurs, matériel et contrôles

Tâche	Acteur responsable ou à consulter	Matériel à préparer	Point de contrôle ou trace à consigner
Balisage et préparation	2 agents	Balisage, EPI	Voie libre
Contrôle de la vitrine vide	Agents	Nettoyage autorisé	État, condensation
Pose de la protection et installation des supports	2 agents	Protection, supports	Pose sûre
Validation avant installation des objets	Régisseuse	Dispositif, fiche	Accord noté
Mouvement et installation des objets	Agents autorisés	Chariot, fiche	État, lieu, trace
Contrôle final et rangement	Agents, régisseuse	Fiche, rangement	Zone libérée

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les agents exécutent et consignent les tâches. La régisseuse valide le dispositif et autorise le mouvement des objets.

Question 3.2. À partir du DT 3, calculez la durée totale de travail-agent nécessaire au montage en heures-agent, puis convertissez cette charge en durée d'intervention pour deux agents travaillant simultanément, en supposant que les tâches sont partageables et qu'aucun temps supplémentaire n'est nécessaire. Précisez une limite de cette estimation.

Les durées indiquées par personne totalisent $20 + 25 + 35 + 20 = 100$ minutes-agent, soit $100/60 = 1{,}67$ heure-agent, c'est-à-dire 1 h 40 min-agent. Pour deux agents travaillant simultanément, la durée théorique est $100/2 = 50$ minutes.

Cette estimation suppose que les tâches sont partageables. Elle exclut notamment les attentes de livraison, le temps supplémentaire et les validations. Les étapes sans durée chiffrée dans le DT 3 ne sont pas intégrées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

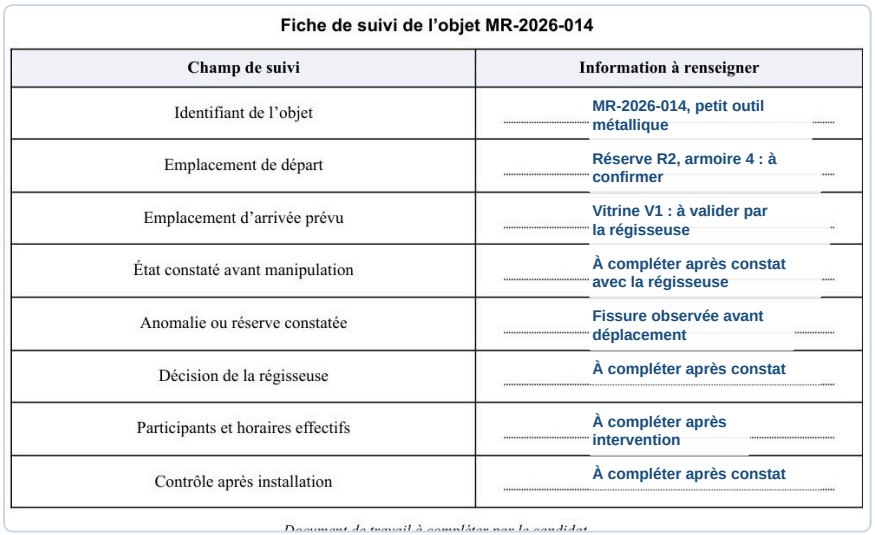
Charge : 100 minutes-agent, soit 1 h 40 min-agent. À deux agents : 50 minutes d'intervention théorique.

Question 3.3. Complétez le DR 2 avec les informations disponibles pour le suivi de l'objet : identifiant, état avant manipulation, emplacement de départ, emplacement d'arrivée et personnes ayant participé. Indiquez les informations à compléter après constat et n'inventez aucune donnée.

La fiche reprend les données déjà connues et distingue les éléments à vérifier. L'emplacement exact de départ reste à confirmer sur place, et celui d'arrivée à valider par la régisseuse. L'état doit être constaté avec elle puis comparé à la fiche de l'objet. La fissure étant observée avant le déplacement, la préparation du mouvement s'arrête et la régisseuse est alertée.

Champ de suivi	Information à renseigner
Identifiant de l’objet	MR-2026-014, petit outil métallique
Emplacement de départ	Réserve R2, armoire 4, emplacement à confirmer sur place
Emplacement d’arrivée prévu	Vitrine V1, emplacement à valider par la régisseuse
État constaté avant manipulation	À compléter après constat avec la régisseuse et comparaison à la fiche
Anomalie ou réserve constatée	Fissure observée avant déplacement
Décision de la régisseuse	À compléter après constat
Participants et horaires effectifs	À compléter après intervention
Contrôle après installation	À compléter après constat

DR 2 complété : suivi de MR-2026-014



Fiche de suivi de l’objet MR-2026-014

Champ de suivi	Information à renseigner
Identifiant de l’objet	MR-2026-014, petit outil métallique
Emplacement de départ	Réserve R2, armoire 4 : à confirmer
Emplacement d’arrivée prévu	Vitrine V1 : à valider par la régisseuse
État constaté avant manipulation	À compléter après constat avec la régisseuse
Anomalie ou réserve constatée	Fissure observée avant déplacement
Décision de la régisseuse	À compléter après constat
Participants et horaires effectifs	À compléter après intervention
Contrôle après installation	À compléter après constat

Document de travail à compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

MR-2026-014 : départ en réserve R2, armoire 4, emplacement à confirmer ; arrivée prévue en vitrine V1, emplacement à valider. Fissure signalée : mouvement suspendu, régisseuse alertée.

4. Prévention, sécurité et conduite à tenir

Le candidat applique les consignes du dossier technique pour prévenir les risques liés à la manutention, au montage en présence du public et à la conservation des objets. Il décrit aussi les actions à mener face à une fissure non signalée et à une fiche de mouvement incomplète, en respectant les procédures d'alerte et les limites de sa mission.

Question 4.1. Pour chacun des trois risques du DT 3, indiquez une mesure de prévention adaptée et une conduite à tenir en cas d'incident : manutention du plateau, circulation du public pendant le montage et présence de condensation dans la vitrine. Présentez votre réponse sous forme de tableau ou de liste structurée.

Le DT 3 impose de prévenir les incidents avant qu'ils ne mettent en danger les agents, le public ou les objets. En cas d'incident, interrompez l'opération concernée, sécurisez la zone et alertez la régisseuse si la sécurité ou la conservation est menacée.

Risque	Prévention	Conduite en cas d'incident
Manutention du plateau	Utiliser une aide adaptée et travailler à deux ; ne jamais le soulever seul.	Arrêter la manutention, sécuriser la zone et signaler immédiatement toute chute, blessure ou dégradation à la régisseuse.
Circulation du public pendant le montage	Baliser la zone et maintenir une voie de circulation dégagée.	Interrompre le montage, protéger le public de la zone de travail et alerter la régisseuse en cas de heurt ou d'accès dangereux.
Condensation dans la vitrine	Contrôler l'absence de condensation avant d'installer les objets.	Ne pas installer les objets ou, s'ils sont déjà exposés, ne pas les déplacer de sa propre initiative ; prévenir immédiatement la régisseuse.

La reprise du montage et toute décision concernant les objets attendent les consignes de la régisseuse. Appliquer également les équipements de protection et les procédures internes de l'établissement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Plateau : aide adaptée et manutention à deux. Public : balisage et passage dégagé. Condensation : ne pas installer les objets et alerter immédiatement la régisseuse.

Question 4.2. Si la fiche de mouvement d'un objet est incomplète et qu'une fissure non signalée est observée avant son déplacement, décrivez dans l'ordre les actions immédiates à mener, les informations à consigner et les personnes à alerter. Précisez explicitement ce qu'il ne faut pas faire.

1. Suspendre immédiatement la préparation du déplacement et ne pas manipuler l'objet.
2. Alerter sans délai la régisseuse ; elle décide de la suite et sollicite, si nécessaire, la responsable des collections.
3. Consigner l'identifiant MR-2026-014, l'observation de la fissure, les champs manquants et les informations connues : départ en réserve R2, armoire 4, emplacement à confirmer ; arrivée prévue en vitrine V1, emplacement à valider.
4. Indiquer que l'état doit être constaté avec la régisseuse et comparé à la fiche. Compléter sa décision, les participants, les horaires et le contrôle après installation uniquement après constat ou intervention.

5. Attendre l’autorisation avant tout déplacement.

Ne pas déplacer, nettoyer, réparer ni manipuler davantage l’objet. Ne pas compléter la fiche par supposition ni décider soi-même de la destination ou de la reprise du mouvement.

Fiche de suivi MR-2026-014 complétée avec les données disponibles

Champ de suivi	Information à renseigner
Identifiant de l’objet	MR-2026-014, petit outil métallique
Emplacement de départ	Réserve R2, armoire 4 ; emplacement à confirmer
Emplacement d’arrivée prévu	Vitrine V1 ; emplacement à valider
État constaté avant manipulation	À compléter après constat avec la régisseuse
Anomalie ou réserve constatée	Fissure observée avant déplacement
Décision de la régisseuse	À compléter après décision de la régisseuse
Participants et horaires effectifs	À compléter après intervention
Contrôle après installation	À compléter après contrôle

✓ RÉPONSE À RETENIR

Déplacement suspendu. Consigner l’identifiant, la fissure et les données connues ou à confirmer ; alerter la régisseuse. Ne pas manipuler ni déplacer l’objet sans autorisation.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve écrite C8 en histoire de l'art et archéologie, session 2026, code 26-LIC-HAA-EP1, d'une durée de 2 heures 30 et dotée d'un coefficient indicatif de 3,0. Le cas porte sur la préparation d'une vitrine pour l'exposition Traces du quotidien au Musée municipal des Rives. Il évalue l'analyse professionnelle, les calculs techniques, l'organisation du montage, la traçabilité et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Surface d'un rectangle : longueur × largeur, après conversion des dimensions dans une même unité.
- Surface restante du plateau : surface utile moins la somme des surfaces occupées par les supports.
- Taux de chute : (surface de la feuille - surface prélevée) ÷ surface de la feuille × 100.
- Charge en heures-agent : somme des durées par personne; durée à deux agents : charge divisée par deux si les tâches sont partageables.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les conversions et les calculs avec leurs unités; arrondissez les surfaces au centième de mètre carré et les coûts au centime.
- Distinguez les tâches de l'assistant des décisions qui exigent la validation de la régisseuse.
- Dans les documents de suivi, consignez les données disponibles et indiquez à compléter après constat pour les informations inconnues.
- Reliez chaque risque à une mesure de prévention et à une conduite d'alerte; ne déplacez pas un objet dont l'état est incertain.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la surface restante du plateau après installation des supports ?

Convertissez les dimensions en mètres et calculez chaque surface par longueur × largeur. Additionnez les surfaces des deux supports, puis soustrayez ce total de la surface utile du plateau pour obtenir la surface restante.

Q : Comment déterminer le taux de chute et le coût du matériau prélevé ?

Soustrayez la surface découpée de la surface de la feuille. Divisez la chute par la surface totale et multipliez par 100. Pour le coût au prorata, multipliez le prix de la feuille par la fraction de surface prélevée.

Q : Comment convertir les temps estimés en durée d'intervention pour deux agents ?

Additionnez les durées individuelles pour obtenir la charge en minutes-agent, puis convertissez-la en heures-agent. Divisez cette charge par deux si les tâches sont partageables. L'estimation ne comprend ni attente de livraison ni validation supplémentaire.

Q : Que faire si une fissure est repérée avant le déplacement d'un objet ?

Arrêtez la préparation du mouvement, ne manipulez pas l'objet et alertez immédiatement la régisseuse. Consignez la fissure et l'état de la fiche sans inventer de données. Attendez les consignes et la validation nécessaires avant toute reprise.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencehaa.fr/assets/annales/licence-haa/C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Histoire de l'Art et Archéologie - C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Histoire de l'Art et Archéologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.